



CA 2017-2018

**Président**

Jean-Christophe Filosa  
*Service d'aide  
communautaire Anjou  
(SAC Anjou)*

**Vice-président**

Bruno Munganza  
*Soutien aux familles  
réfugiées et immigrantes  
de l'Estrie*

**Trésorière**

Franciene Mucci  
*Fédération de la famille  
Richelieu-Yamaska*

**Secrétaire**

Manon Gauthier  
*Parents-Secours du  
Québec*

**Administratrices  
et administrateurs**

Mohammed Barhone  
*RePère*

Paule Blain Clotteau  
*Maison des parents du  
Québec*

Jean-Guy Bourget  
*Carrefour de  
développement social par  
l'éducation populaire  
(CDSEP)*

Marie Simard  
*Directrice générale*

Montréal, le 5 avril 2018

Monsieur Luc Fortin  
Ministre de la Famille  
900, boulevard René-Lévesque Est  
8e étage, Bureau 810  
Québec (Québec) G1R 2B5

Monsieur le Ministre

Merci de prendre connaissance de la lettre que nous avons acheminée à Madame Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal.

Cette lettre fait état de nos attentes en ce qui concerne les sommes récemment allouées dans l'entente triennale en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

---

Marie Simard  
Directrice générale



Montréal, le 5 avril 2018

CA 2017-2018

**Président**

Jean-Christophe Filosa  
*Service d'aide  
communautaire Anjou  
(SAC Anjou)*

**Vice-président**

Bruno Munganza  
*Soutien aux familles  
réfugiées et immigrantes  
de l'Estrie*

**Trésorière**

Franciene Mucci  
*Fédération de la famille  
Richelieu-Yamaska*

**Secrétaire**

Manon Gauthier  
*Parents-Secours du  
Québec*

**Administratrices  
et administrateurs**

Mohammed Barhone  
*RePère*

Paule Blain Clotteau  
*Maison des parents du  
Québec*

Jean-Guy Bourget  
*Carrefour de  
développement social par  
l'éducation populaire  
(CDSEP)*

Marie Simard  
*Directrice générale*

Madame Valérie Plante  
Mairesse de Montréal  
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est  
Montréal, (Québec) H2Y 1C6

Monsieur David Heurtel  
Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion  
1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau  
Aile René-Lévesque, 3e étage  
Québec (Québec) G1R 5E6

Madame la Mairesse  
Monsieur le Ministre

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) a pris connaissance de l'annonce de l'entente triennale en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.

Les organismes communautaires-famille (OCF) que nous représentons ont depuis longtemps contribué à « faciliter l'intégration des personnes immigrantes dans la métropole québécoise » et sont déjà des collaborateurs engagés dans « la réalisation d'actions structurantes et d'initiatives dans les arrondissements ». C'est pourquoi nous accueillons positivement les sommes accordées par le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion via une entente-cadre qui rapproche le lieu de décision du besoin.

Comme vous l'avez rappelé, la Ville de Montréal, en tant que métropole, reçoit la majorité des nouveaux arrivants au Québec que ce soient l'immigration régulière ou l'arrivée de demandeurs d'asile. Les organismes communautaires montréalais sont donc au cœur de l'action et constituent un outil névralgique dans le lien de proximité que les nouveaux immigrants recherchent en arrivant ici.

Nous savons que la participation au marché du travail constitue la priorité numéro 1 pour les immigrants. Cependant, il ne faut pas négliger tout le volet de la famille dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants. En ce sens, les OCF qui sont déjà à l'œuvre auprès des familles participent aux différents aspects de l'intégration des nouveaux arrivants.

Nous comprenons que la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec s'appuient d'abord sur les forces des organismes communautaires dédiés à l'intégration des nouveaux arrivants. Nous voulons toutefois nous assurer que la Ville de Montréal évaluera de près tout le potentiel que les organismes communautaires Famille ont à offrir en tant que partenaires. Nous souhaitons, Madame la Mairesse, qu'en tant que maître d'œuvre, vous preniez soin d'articuler les modalités du programme à déployer afin que les OCF puissent profiter pleinement des sommes nouvellement investies. Nous osons demander que le programme de financement soit simple sinon directement versé à la mission des organismes afin de garantir que les sommes serviront entièrement à bonifier ce qui se fait déjà avec succès.

En tant que représentant de plusieurs organismes communautaires, nous serons attentifs à vous rappeler, si nécessaire, les besoins de nos membres dans ce vaste projet d'inclusion.

Veillez recevoir, Madame la Mairesse, et Monsieur le Ministre nos salutations distinguées.



---

Jean-Christophe Filosa  
Président de la COFAQ

#### **À propos de la COFAQ**

Fondée en 1972, la COFAQ a pour mission de soutenir et de représenter ses membres dans un but de promotion et de défense des intérêts de la famille, et ce, afin d'améliorer la qualité de la vie familiale. Depuis près de 45 ans, la COFAQ appuie le développement d'une politique familiale globale et structurante.

- c. c. Monsieur Luc Fortin, Ministre de la Famille
- Monsieur Stephan Reichhold, Directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes
- Madame Johanne Derome, directrice de la Direction de la diversité sociale de la Ville de Montréal.
- Madame Catherine Fournier, Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration et de diversité
- Madame Nathalie Roy, Porte-parole du 2e groupe d'opposition en matière d'immigration